

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

SERVICE GENERAL DE L'ENSEIGNEMNT SECONDAIRE ET DES CPMS Direction de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire

CIRCULAIRE N° 2661

DU 26/03/2009

Objet: Documents d'inscription

Réseaux : CF

Niveaux et services : Secondaire Ordinaire Période : à partir du 1^{er} mars 2009

> Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire organisé par la Communauté française,

Pour information:

- Aux Membres des services d'Inspection,

- Aux Membres des services de Vérification.

Circulaire	Informative Administrative Projet			
Autorité : Direction générale de l'enseignement obligatoire				
Signataire: Mme Lise-Anne Hanse, Directrice générale				
Gestionnaire : Direction de l'organisation des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire				
M. Miguel Magerat - Attaché				
Contact: Mme Sylvie Deshpande Tél.: 02/690.84.52 E-mail: sylvie.deshpande@cfwb.be				
Document à renvoyer : OUI NON				
Nombre de pages : - texte : 1 page - Annexes : 3 (dont une recto verso)				
Mots-clés: Secondaire - Documents d'inscription				

Objet: Documents d'inscription

Dans un souci de modernisation, d'efficacité et d'économie, une provision des documents d'inscription ne vous sera plus systématiquement envoyée chaque année par voie postale.

Ci-joint, vous trouverez un exemplaire de ces documents que vous pourrez reproduire en fonction de vos besoins. Cela vous offre également la possibilité d'enregistrer l'inscription en version informatique.

Toute nouvelle modification des documents en question fera l'objet d'une circulaire à laquelle un nouveau modèle sera joint.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE



	<u>"</u>	1	Etablissement				
de l	Ministère a Communauté	'	Ltabiissement			••••••	•••••
	française	Je. so	ussigné(e)				
ممما	vicilió(a) à						
uon	iiciiie(e) a	•••••					
•	Chef de famille, to	uteur, personne	à qui est confiée la garde de	:			
	Nom , prénom : .				Année d'études	::	
•	Elève majeur :						
	Nom , prénom :				Année d'études	:	
			1 COURS DE RELIGION	ı - cou	RS DE MORALE		
Cho	ix réservé aux ch	efs de famille p	ar l'article 8 de la loi du 29 ma	ai 1959,	modifiant certaines dispositio	ns de l	la législation de l'enseigneme
choi	isir pour celui-ci, p	oar déclaration :	un enfant, le chef de famille, signée, entre le cours de relig de morale non confessionnel	jion (cath	r ou la personne à qui est co nolique, protestante, israélite,	nfiée l , islami	a garde de l'enfant, est tenu que ou orthodoxe) et de mora
pres	formément à la lossion à cet égard rdiction.	oi, le choix du ch d, quelle qu'elle	nef de famille entre ces cours e soit. Des sanctions discipl	est entid inaires f	erement libre. Il est formellem rapperont les membres du	nent int persor	erdit à quiconque d'exercer u nnel qui auraient enfreint cet
Le c	chef de famille dis	pose d'un délai	de trois jours francs pour res	tituer la	déclaration dûment signée.		
Tou	t chef de famille p	eut modifier so	n choix au début de chaque a	année sc	olaire et au plus tard le 15 se	ptemb	re.
							nspirée de cette religion ou
			rmément à la liberté que me				
	RELIGION CATH et de morale ins cette religi	pirée de	RELIGION PROTESTANTE et de morale inspirée de cette religion		RELIGION ISRAELITE et de morale inspirée de cette religion		MORALE non confessionnelle
ſ	RELIGION ISLA		RELIGION ORTHODOXE et de morale inspirée de	Le	/	_	
	cette religi		cette religion	Sign	ature :		
			2 COURS DE LANGUES	MODE	RNES		
Déc	lare avoir nris co	nnaissance de	s dispositions légales et régl	ementai	es en matière de choix des	langu	es modernes et demande po
	ve précité les cou		s dispositions regules et regi	omontan	es en matiere de eneix des	lariga	os modernos et demande pe
Rég	jion de Bruxelles	s-Capitale					
Lan	gues modernes		1		II		III
FR/	NÇAIS	N	éerlandais	Anglais		Allemand	
					mand agnol	Ang	lais agnol
				Itali		Italie	•
				Aral		Rus	
						Arab	oe
			Le//	Si	gnature :		
			3 PROMOTION DE LA S	ANTE A	L'ECOLE		
Dáa	laration concerns	nt la promotion	طم ام مصعدة كالأمماء طمع ذاكر	oo (déam	at div 20 12 2001\		
Dec	iaration concerna	nt la promotion	de la santé à l'école des élèv	es (deci	et du 20.12.2001)		
Déc	lare que le chef d	'établissement	m'a notifié les dispositions ci-	après :			
1.			ole est obligatoire. Elle est ass aise dont le siège est situé à	surée co	nformément à l'article 4 du de	écret p	ar le centre psycho-médico-
2.	Si je m'oppose a et faire procéder	au choix du cent au bilan de sai	tre, je dois en informer le cen nté par un autre centre psych ate de l'envoi recommandé.	tre par le	ttre recommandée à la poste	au plu	us tard le 30 septembre

Le Signature :

3. Si je ne me conforme pas à ces prescriptions, je m'expose à une amende de 26 à 200 euros et à un emprisonnement de huit jours à six mois ou à l'une de ces peines seulement.



	Etablissement		
Ministère le la Communauté française			
omicilié(e) à			
Chef de famille, tuteur, p	personne à qui est confiée la garde d	de :	
Nom , prénom :		Année d'é	études :
Elève majeur :			
Nom , prénom :		Année d'é	études :
	1 COURS DE RELIGIO	ON - COURS DE MORALE	
noix réservé aux chefs de fa	amille par l'article 8 de la loi du 29 mai	1959, modifiant certaines dispositio	ns de la législation de l'enseignement.
ors de la première inscri our celui-ci, par déclaration ette religion ou le cours de n	signée, entre le cours de religion (ca	, le tuteur ou la personne à qui est tholique, protestante, israélite, islai	confiée la garde de l'enfant, est tenu de choi mique ou orthodoxe) et de morale inspirée
onformément à la loi, le cho cet égard, quelle qu'elle soi	ix du chef de famille entre ces cours es t. Des sanctions disciplinaires frappero	st entièrement libre. Il est formellem nt les membres du personnel qui au	ent interdit à quiconque d'exercer une pressi uraient enfreint cette interdiction.
·	ın délai de trois jours francs pour restitu	· ·	
•	lifier son choix au début de chaque anr	·	•
onfessionnelle et, conformér	ment à la liberté que me confère la loi, j	noix du cours de religion et de mora je choisis pour l'enfant précité le cou	ale inspirée de cette religion ou de morale nurs de :
et de morale inspirée d cette religion			
RELIGION ISLAMIQU et de morale inspirée o cette religion			
	2 COURS DE LANGUE	ES MODERNES	
récité les cours ci-après :	nce des dispositions légales et régler se (hors Bruxelles-Capitale)	mentaires en matière de choix des	s langues modernes et demande pour l'élè
FRANÇAIS	Néerlandais	Anglais	Allemand
,		Allemand Espagnol Italien	Anglais Espagnol Italien Russe
		Arabe	
	Anglais	Néerlandais	Arabe Allemand
	Anglais	Néerlandais Allemand Espagnol	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol
	Anglais	Néerlandais Allemand	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol Italien Russe
	Anglais	Néerlandais Allemand Espagnol Italien Arabe Néerlandais Anglais Espagnol	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe Anglais Néerlandais Espagnol
		Néerlandais Allemand Espagnol Italien Arabe Néerlandais Anglais	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe Anglais Néerlandais Espagnol Italien Russe
	Allemand	Néerlandais Allemand Espagnol Italien Arabe Néerlandais Anglais Espagnol Italien Arabe	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe Anglais Néerlandais Espagnol Italien
	Allemand Le/	Néerlandais Allemand Espagnol Italien Arabe Néerlandais Anglais Espagnol Italien Arabe Signature:	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe Anglais Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe
	Allemand Le/ 3 PROMOTION DE LA	Néerlandais Allemand Espagnol Italien Arabe Néerlandais Anglais Espagnol Italien Arabe Signature:	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe Anglais Néerlandais Espagnol Italien Russe
·	Allemand Le/ 3 PROMOTION DE LA smotion de la santé à l'école des élèves	Néerlandais Allemand Espagnol Italien Arabe Néerlandais Anglais Espagnol Italien Arabe Signature:	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe Anglais Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe
éclare que le chef d'établiss	Allemand Le/ 3 PROMOTION DE LA emotion de la santé à l'école des élèves dement m'a notifié les dispositions ci-ap	Néerlandais Allemand Espagnol Italien Arabe Néerlandais Anglais Espagnol Italien Arabe Signature: Signature: Géécret du 20.12.2001) Arès:	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe Anglais Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe
éclare que le chef d'établiss	Allemand Le/ 3 PROMOTION DE LA emotion de la santé à l'école des élèves dement m'a notifié les dispositions ci-apé à l'école est obligatoire. Elle est assu	Néerlandais Allemand Espagnol Italien Arabe Néerlandais Anglais Espagnol Italien Arabe Signature: Signature: Géécret du 20.12.2001) Arès:	Arabe Allemand Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe Anglais Néerlandais Espagnol Italien Russe Arabe

au bilan de santé par un autre centre psycho-médico-social de la Communauté française dans un délai de deux mois prenant cours à la date de l'envoi recommandé. Si je ne me conforme pas à ces prescriptions, je m'expose à une amende de 26 à 200 euros et à un emprisonnement de huit jours à six mois ou à l'une de ces peines seulement.

ا ۵	/	/	Signature

FICHE SIGNALETIQUE ELEVE					
Identifiant élève :	Registre national : PI (O/N) :				
NOM:					
Prénom :					
Adresse :	Rue : N°: Boîte :				
	Pays : CP : Localité :				
Coefficient degré diffe	érencié (O/N) : Commune administrative :				
Date de naissance : (jj.mm.aaaa)	Sexe (M,F) : Nationalité :				
Lieu de naissance :	Pays : Localité :				
Date inscription : (jj.mm.aaaa)	Type: Dt. él. libre: Problème d'ADMission ADM L Libre Absences Non Justifiées ANJ P Provisoire Echange Scolaire International ESI I séjour Illégal Inscription TArdive ITA problème de MINerval MIN				
Etabl. antérieur :	E : Exclu C : Changement volontaire étab. P : toute autre situation				
Implantation : (A, B, C ,)	Année études : Sc. : Grille : Rel/Mor : (C,P,I, J,O,M)				
Langue(s) moderne(s): Exempté de L. M. I (O/N) : Raison (L/C) :				
Option Base simple :	LM II : LM III : LM III :				
OBG - G33L - AC :	LM II : LM III : LM III :				
CEB : (EF,1C,1D,2C,2D,2P,N	Ann. préc. : Résultat : CEFA : CIP (O/N) : Stage :				
Date de sortie :	Indicateur de sortie (E, C, P) :				
Repas (O/N) :	Interne/Externe (I, E) : Transport :				
Signature du responsable :					

Année scolaire :		Grille :		Att.	Att.	Paraphe
Classe :	OBS	OBG	Act. au choix	Juin	Sept.	Vérificateur
R/M						
LM I						
LM II						
LM III						
Année scolaire :		Grille :		Att.	Att.	Paraphe
Classe :	OBS	OBG	Act. au choix	Juin	Sept.	Vérificateur
R/M						
LM I						
LM II						
LM III						
Année scolaire :		Grille :		Att.	Att.	Paraphe
Classe :	OBS	OBG	Act. au choix	Juin	Sept.	Vérificateur
R/M						
LM I						
LM II						
LM III						
Année scolaire :		Grille :		Att.	Att.	Paraphe
Classe :	OBS	OBG	Act. au choix	Juin	Sept.	Vérificateur
R/M						
LM I						
LM II						
LM III						
Année scolaire :		Grille :		Att.	Att.	Paraphe
Classe :	OBS	OBG	Act. au choix	Juin	Sept.	Vérificateur
R/M						
LM I						
LM II						
LM III						
Année scolaire :		Grille :	_	Att.	Att.	Paraphe
Classe :	OBS	OBG	Act. au choix	Juin	Sept.	Vérificateur
R/M						
LM I						
LM II						
LM III						
Année scolaire :	000	Grille :	Ta	Att.	Att.	Paraphe
Classe :	OBS	OBG	Act. au choix	Juin	Sept.	Vérificateur
R/M						
LM I						
LM II						
LM III		 		.		
Année scolaire :	000	Grille :	Taur	Att.	Att.	Paraphe
Classe :	OBS	OBG	Act. au choix	Juin	Sept.	Vérificateur
R/M						
LM I		1				
LM II						
LM III						

Responsable 1 (R):	
Directive NOM .	
Père/Tuteur NOM :	
Prénom :	
Adresse: Rue:	
N°: Boîte :	
N . Doite .	
Pays : CP : Localité :	
Tél. privé :	
Profession :	
11016531011.	
Responsable 2 (R):	
Mère/Tutrice NOM:	
Prénom :	
Fielioni.	
Adresse: Rue:	
N°: Boîte :	
Pays : CP : Localité :	
rays	
Tél. privé :	
Profession :	
Date de sortie :	
(jj.mm.aaaa) E : Exclu définitivement de l'établissement	
Indicateur de sortie : C : Départ volontaire vers établ.d'ens.sec.ord. de pl.exerc.en Belg.franc.	
(E, C, P) P: Toute autre situation	
Date du conseil de classe : (jj.mm.aaaa)	
Date du recommandé :	
(jj.mm.aaaa)	
Motif du départ :	
N° du nouvel établissement (si CF) : 21	
	
Nom du nouvel établissement :	